

PIA pour le 1^{er} degré du secondaire ordinaire – réseau W-B E

Philosophie de l'outil W-B E

L'outil que nous proposons comporte deux volets : PIA_strategies et PIA_engagements. En mathématique le PIA_engagements sera lié à un PIA_prof dans un proche avenir. Par la suite, cela sera étendu aux autres disciplines ciblées (français, langue moderne et sciences).

L'idéal est de pouvoir placer l'outil sur une **plateforme numérique**. Ainsi toutes les personnes concernées y auront accès: élève, professeurs, parents, staff de direction. A défaut, on peut mettre les fichiers à disposition des élèves sous format électronique (excel) ou sous format papier. **!**

Trois idées sous-tendent cet outil:

1° pour éviter de créer des catégories « élèves avec PIA » et « élèves sans PIA », l'outil comporte une **partie commune**, pour tous les élèves du 1^{er} degré. Nous conseillons de demander à chaque élève de prévoir une partie « PIA » dans un de ses classeurs. La page de garde pourra être confectionnée par l'élève en début de 1^{ère} année;

2° dans la **partie spéciale** dédiée aux élèves à qui le Conseil de classe attribue un PIA, l'outil incite l'élève à s'impliquer dans ses apprentissages en s'engageant à exécuter des mini-actions pour une période déterminée;

3° une partie des engagements pris par l'élève peut être exécutée pendant les heures de remédiation, ce qui fait du professeur de remédiation un coach qui aide l'élève de manière individualisée, chaque élève ayant ses propres tâches à effectuer.

Partie commune du PIA : PIA_strategies (pour tous les élèves)

La partie PIA_strategies est composée de deux éléments:

1)PIA_test : un test sur les habitudes mentales (visuelles ou auditives)

Ce test sur les habitudes mentales est disponible sur le site www.wallonie-bruxelles-enseignement.be et peut être réalisé par tous les élèves dès le début de la 1^{ère}. Il peut être à nouveau proposé en 2^e pour constater l'évolution des habitudes mentales.

Le résultat du test peut être imprimé au départ du site pour figurer dans le PIA de chaque élève.

2)PIA_conseils

Ce sont des conseils visant à renforcer l'utilisation des deux types d'habitudes mentales pour devenir le plus performant possible (document PIA_conseils.pdf). En début d'année, et chaque fois que l'occasion se présente, il est intéressant de commenter ces conseils avec les élèves.

Qu'il y ait ou non une plateforme numérique, ce document devrait pouvoir figurer dans la partie « PIA » du classeur de chaque élève.

Partie spéciale du PIA : PIA_engagements (uniquement pour les élèves en difficulté)

Les disciplines concernées sont: français, mathématique, langue moderne 1 et formation scientifique (les 4 disciplines visées pour le moment par le CE1D).

Pour chacune de ces quatre disciplines, le tableur PIA_engagements.xls présente des compétences transversales susceptibles de devoir être améliorées par des élèves en difficulté. Les compétences sont différentes selon les disciplines et pour chaque compétence, des « mini-actions », réalisables en autonomie après avoir reçu les explications ad hoc, sont listées. L'élève choisit de s'engager à mener à bien un certain nombre d'actions sur une période de 4 à 6 semaines (à déterminer par l'équipe pédagogique). Il est soutenu dans ce choix par son référent-PIA.

Toutes les 4 à 6 semaines, l'élève prend dans les disciplines ciblées par le Conseil de classe un ou deux engagement(s) (nombre à déterminer par l'équipe pédagogique) par rapport aux difficultés qu'il rencontre. **Il prend donc la responsabilité de son plan d'apprentissage**. Cette prise d'engagement se fait soit sur une plateforme numérique, soit au cybermédia dans un tableur excel que l'on imprimera ensuite pour chaque élève, soit encore sur papier en cochant les engagements.

L'élève peut accomplir une partie de ses engagements en remédiation. Cela permet d'organiser les séances

de remédiation de manière individualisée. L'élève sait ce qu'il a à faire, le professeur de remédiation sert de coach et supervise le travail des élèves. Pour le cours de formation scientifique, pour lequel il n'y a pas de remédiation structurelle, il s'agit d'engagements à faire à la maison, après avoir reçu collectivement ou individuellement les explications adéquates.

Le document PIA_engagements prévoit une colonne qui sera validée par un enseignant au choix de l'équipe pédagogique (professeur titulaire du cours, professeur de remédiation, professeur d'accompagnement, professeur de méthode de travail, etc.) avec commentaires, par exemple « L'élève a réalisé ses engagements dans les temps » ou « L'élève ne s'est pas présenté au rendez-vous pour faire évaluer la tenue de ses engagements ». Une plateforme numérique donne évidemment la plus grande transparence puisque toutes les personnes concernées par l'évolution d'un élève peuvent la suivre facilement.

Fiches et PIA_prof

Un engagement peut entre autres consister à travailler sur des fiches données par un membre de l'équipe pédagogique.

1° le Service général de l'Enseignement organisé par la FWB créera périodiquement des fiches et les mettra à la disposition des écoles;

2° l'équipe pédagogique peut bien évidemment ajouter ou modifier des engagements;

3° l'équipe pédagogique peut également ajouter une ou plusieurs disciplines avec des engagements;

4° l'élève a la possibilité d'insérer un engagement de son invention.